



© A.C. Delmelle

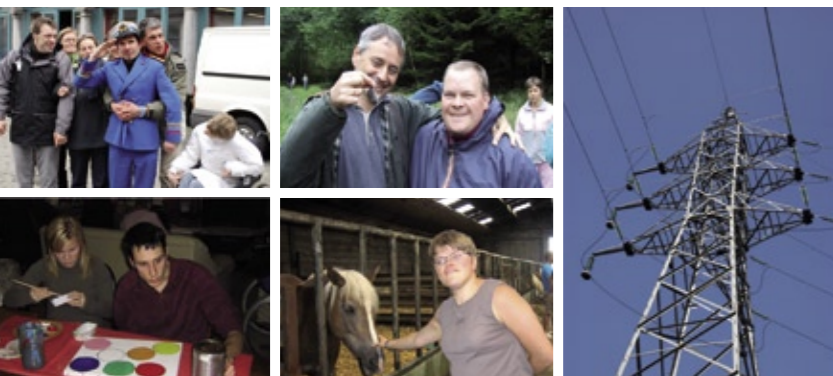
Elia

www.elia.be

Elia est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité en Belgique. Elia est le propriétaire du réseau à haute tension belge de 380.000 volts à 30.000 volts et se charge de son développement, de son entretien et de son exploitation. Elia règle les flux d'énergie sur le réseau et en organise l'accès, de façon objective et transparente. Le gestionnaire de réseau joue également un rôle actif en tant que facilitateur favorisant le bon fonctionnement du marché de l'énergie. Le groupe Elia compte plus de 1.200 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire, assurant un approvisionnement parfait en énergie, aux clients et à la communauté.

Le gestionnaire de réseau ouvre son réseau, de façon objective et transparente, à tous ses utilisateurs. Ouverture et accessibilité sont les maîtres mots de son fonctionnement.

En créant un Fonds au sein de la Fondation Roi Baudouin, Elia souhaite traduire ces valeurs dans son action envers la communauté et les transformer en initiatives concrètes. En tant qu'entreprise socialement responsable, Elia souhaite s'impliquer pleinement dans son rôle au service de la communauté et de l'intérêt général.



www.kbs-frb.be

La Fondation Roi Baudouin

La Fondation Roi Baudouin soutient des projets et des citoyens qui s'engagent pour une société meilleure. Nous voulons contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité. La Fondation Roi Baudouin est indépendante et pluraliste. Elle a vu le jour en 1976, à l'occasion des vingt-cinq ans de l'accession au trône du Roi Baudouin.

La Fondation adapte ses thèmes de travail en fonction des besoins changeants de la société. Nous travaillons actuellement autour de onze domaines d'action: pauvreté & justice sociale, santé, démocratie en Belgique, démocratie dans les Balkans, patrimoine, philanthropie, migration, développement, leadership, engagement local, partenariats ou soutiens exceptionnels. Nous opérons depuis Bruxelles et agissons au niveau belge, européen et international. En Belgique, la Fondation mène aussi bien des projets locaux que régionaux et fédéraux. La Fondation Roi Baudouin collabore avec des autorités publiques, des associations, des ONG, des centres de recherche, des entreprises et d'autres fondations. Outre notre propre capital et l'importante dotation de la Loterie Nationale, il existe aussi des fonds de personnes, d'associations et d'entreprises.

Engagement des entreprises au service de la société

Les entreprises qui souhaitent s'investir dans des causes d'intérêt général peuvent créer leur propre Fonds au sein de la structure de la Fondation Roi Baudouin. La Fondation ne conclut de partenariats qu'avec des entreprises qui répondent à des critères communément acceptés en matière de responsabilité éthique et sociale. Les entreprises qui financent un Fonds d'entreprise au sein de la Fondation Roi Baudouin peuvent tirer parti de l'expérience, de la compétence et de l'indépendance de la Fondation pour concrétiser leur engagement social autour d'un thème spécifique. Chaque Fonds d'entreprise est créé par convention pour une période d'au moins trois ans. L'autonomie du Fonds est assurée par un Comité de gestion où siègent, outre des représentants de l'entreprise et de la Fondation Roi Baudouin, plusieurs experts indépendants. Le Comité de gestion détermine les lignes de force du Fonds d'entreprise et décide de l'affectation des moyens financiers.

Pour plus d'informations, consultez notre site www.kbs-frb.be.



© Tartaar vzw



Fonds Elia

© A.C. Delmelle

Editeur responsable: Luc Tayart de Borms, rue Bréderode 21, 1000 Bruxelles



Découverte et émerveillement

Des loisirs originaux pour tous



© Luc Slagmolen

Quels projets?

Des projets

- proposant aux personnes à mobilité réduite de découvrir des loisirs touristiques, culturels ou sportifs originaux, c.-à-d. offrant plus qu'une simple amélioration de l'accessibilité des formes de divertissement existantes;
- innovants et d'intérêt général;
- durables;
- répondant réellement aux besoins du groupe cible et impliquant les personnes à mobilité réduite dans leur élaboration;
- favorisant l'inclusion;
- se basant sur des objectifs concrets et clairs et reposant sur un plan financier détaillé;
- qui seront réalisés en 2010-2011, en Belgique.

La priorité est donnée aux projets élaborés sous un partenariat original et utile.

N'entrent pas en ligne de compte?

Des projets

- dont les améliorations ne ciblent que dans une mesure limitée les personnes à mobilité réduite;
- dont le seul but est l'amélioration ou l'adaptation de l'accessibilité;
- qui n'impliquent pas les personnes à mobilité réduite dans l'élaboration du projet;
- dont la demande de soutien couvre 100 % du coût total du projet, c.-à-d. qu'un apport de départ ou un cofinancement est nécessaire;
- dont le seul but est d'ordre commercial.

© A.C. Delmelle



© Beach Project Vl, Ardennen



© Luc Slagmolen



Timing

Le Fonds lance un appel de projets chaque printemps. Les dossiers de candidatures doivent être soumis au plus tard le 21 juin 2010. Un jury constitué d'experts indépendants évalue les projets soumis. Sur la proposition motivée du jury, le comité de direction décide quel montant est alloué et à quel projet. La liste des projets sélectionnés sera communiquée en octobre 2010.

Comment soumettre un projet?

Le projet doit être soumis à l'aide d'un formulaire de candidature standard. Vous pouvez le trouver sur le site www.kbs-frb.be ou auprès du Centre de Contact de la Fondation Roi Baudouin.

Tél. 070-23 30 65
Fax 070-23 37 27
Mail proj@kbs-frb.be

Deze brochure is ook beschikbaar in het Nederlands.



Pourquoi?

Le neuvième appel du Fonds Elia a pour but de soutenir des projets proposant aux personnes à mobilité réduite des découvertes originales en matière de loisirs touristiques, culturels et sportifs.

Tout le monde n'est pas né avec les mêmes chances dans notre société; c'est également le cas au niveau des loisirs. Cette inégalité touche les personnes à mobilité réduite, au sens le plus large du terme: les personnes avec un handicap mental, moteur ou sensoriel, les familles avec de très jeunes enfants, les personnes âgées, etc.

Le Fonds Elia souhaite contribuer à leur faire découvrir, à elles aussi, de nouvelles activités et émotions dans le cadre de leurs loisirs.

Quel soutien?

Chaque projet sélectionné bénéficie d'un soutien financier de 15.000 € maximum. Afin d'améliorer la qualité d'un projet, le soutien peut être associé à un parcours d'accompagnement par des spécialistes et/ou experts. Au total, le Fonds Elia met 250.000 € à la disposition de projets dans l'ensemble du pays.

Qui peut soumettre un projet?

Toute organisation qui s'intéresse aux loisirs touristiques, culturels ou sportifs des personnes à mobilité réduite. Des communes, un office du tourisme, un club de sport ou un mouvement de jeunesse, par exemple.